

***PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
20 OCTOBRE 2014***

L'an deux mil quatorze, le 20 octobre à 19 heures 00 à la Mairie, le Conseil Municipal d'OBERENTZEN s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur René MATHIAS, Maire.**

Membres présents : BRETZ Daniel, FRANTZ Nicole, HEGY Nicole, BAUER Huguette, ANTONY Patricia, WERTHE Christian, KASTLER Véronique, MEYER Théo, ANTONY Hubert, BRENDLE Bernard, REYMANN Frédéric

Membres absents excusés : BOIL Corinne, JAEGGY Martin, MULLER Jean-Louis, BRETZ Daniel, MULLER Jean-Louis

Pouvoirs : JAEGGY Martin à ANTONY Hubert, BOIL Corinne à KASTLER Véronique, MULLER Jean-Louis à MATHIAS René, BRETZ Daniel à BRENDLE Bernard

Secrétaire de Séance : Mme HEGY Nicole

Date de la convocation : 20 octobre 2014

La séance est ouverte à : 19 heures 00

Le Maire informe le Conseil municipal que le point Convention de Servitude est supprimé car il entre dans le cadre des délégations.

Ordre du Jour :

- Approbation du procès verbal de la séance du 15 juillet 2014
- Délégations accordées au Maire par le Conseil Municipal
- Constitution de la commission de dévolution de la chasse
- Répartition du produit de la chasse
- Convention de servitude (commune/Jaeggy)
- Chantier GUTLEBEN
- Travaux de voirie
- Columbarium
- Classement Maisons Fleuries 2014
- Compte rendu des différents syndicats intercommunaux
- Divers

Avant de débiter la séance M le Maire rend hommage à M PICHON Christophe décédé hier dans un accident de moto-cross. Il invite l'assemblée à se lever et observer une minute de silence.

1° APPROBATION DE LA SEANCE DU 15 JUILLET 2014

Après lecture, les membres du Conseil Municipal décident d'approuver le procès verbal de la réunion du 15 juillet comme tel à l'unanimité.

M WERTHE souligne que la permanence qu'il assure pour les personnes âgées n'est pas bimensuelle comme indiqué mais mensuelle le premier vendredi du mois de 10 heures 30 à 11 heures 30.

2° DELEGATIONS ACCORDEES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire informe :

La délégation a été utilisée pour la signature de la convention de servitude avec ERDF dans le cadre du chantier de M JAEGGY concernant le raccordement électrique de son réseau d'irrigation.

3° CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE DEVOLUTION DE LA CHASSE

Le Maire informe :

Le cahier des charges des chasses communales impose la constitution d'une commission de dévolution de la chasse composée de 3 membres au minimum et dont le Maire est Président, et ayant pour attribution en cas d'appel d'offres ou d'adjudication d'attribuer le droit de chasse sur les communaux.

Président : M René MATHIAS

Membres : (autres que ceux qui composent la 4 C)

Rappel : 4C Jaeggy Martin Meyer Théo Antony Hubert

Les membres du Conseil Municipal désignent Mmes Nicole FRANTZ, Nicole HEGY et M WERTHE Christian comme membres de la commission de dévolution de la chasse pour la période 2015/2024 à l'unanimité.

4° REPARTITION DU PRODUIT DE LA CHASSE

Le Maire informe :

Comme par le passé le produit de chasse est réparti entre les propriétaires fonciers.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal approuvent cette décision à l'unanimité.

5° CONVENTION DE SERVITUDE (Commune / Jaeggy)

Le Maire informe :

Point supprimé

6° CHANTIER GUTLEBEN

Le Maire informe :

Dans le chantier commencé par l'acquisition de la maison de M GUTLEBEN Jean-Michel il convient dorénavant de procéder à la démolition des bâtiments existants et à la réalisation de la plateforme destinée à accueillir le futur parking.

L'entreprise EHRSAM de NIEDERHERGHEIM propose 2 devis le premier pour la démolition et le transport des gravats ainsi que le nivelage de la décharge, pour un montant de 9 120 euros TTC et un second pour la réalisation de la plateforme pour un montant de 5 814 euros TTC.

Le troisième devis émanant de l'entreprise TPV comprend les bordures pavées et enrobés, le traitement des eaux pluviales, l'éclairage public, les travaux de finition et la signalisation et le marquage au sol pour un montant de 25 452.10 euros HT soit 30 542.52 euros TTC.

Le mur de soutien dont le devis n'est pas parvenu à la mairie couterait d'après l'entreprise Schilling environ 20 000 euros HT.

A ce jour nous avons une notification de subvention d'un montant de 14 000 euros de Mme BOOG sur les fonds parlementaires ainsi qu'une subvention du Conseil Régional d'un montant de 10 967, 16 euros pour la création du parking.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal autorisent M le Maire à signer le devis de l'entreprise EHRSAM concernant la démolition des bâtiments et passer commande pour un montant de 9 120 euros. Et propose aux membres du Conseil Municipal de reporter la validation des autres devis à une séance ultérieure.

7° TRAVAUX VOIRIE

Le Maire informe :

Une réunion aura lieu le 28 octobre prochain à 16 heures à la Mairie pour la présentation de l'avant- projet concernant la voirie publique, rues des Cerisiers et du Parc ainsi que l'impasse des Prés.

8° COLUMBARIUM

Le Maire informe :

3 devis pour l'édification de columbarium ont été réceptionnés en mairie.

Il s'agit des entreprises Munier, Roth et Kreider.

Le Maire fait circuler les divers documents parmi l'assistance, pour donner un aperçu des propositions reçues.

Il est proposé d'organiser une journée citoyenne avec des bénévoles pour réaliser l'enlèvement de la remise, la remise en état du mur d'enceinte du cimetière ainsi que le déplacement du fumier et du portillon.

Après délibération les membres du Conseil Municipal décident de réunir la commission communale des travaux pour faire un premier choix qui sera soumis au prochain conseil municipale et autorisent M le Maire à inscrire l'opération au budget primitif 2015.

9° CLASSEMENT MAISONS FLEURIES 2014

Le Maire expose :

Le classement des maisons fleuries 2014 s'établit comme suit :

Rang	Nom	Prénom	Montant
1er prix	BRETZ	Jean-Pierre	60,00 €
2ème prix	HEGY	Lucien	55,00 €
3ème prix	SCHMIDT	Patrick	50,00 €
4ème prix	HELM	Rémy	45,00 €
5ème prix	HEBDING	Robert	40,00 €
6ème prix	MERIAN	Jean-Paul	35,00 €
6ème ex aequo	GUTLEBEN	Lucien	35,00 €
6ème ex aequo	HEBDING	André	35,00 €
7ème prix	MERIAN	Dominique	30,00 €
8ème prix	SCHOENY	Yvan	25,00 €
8ème exaequo	BINGLER	Philippe	25,00 €
9ème prix	BINGLER	Jean-Pierre	20,00 €
9ème ex aequo	JENNY	Fernand	20,00 €
9ème ex aequo	HEBDING	Serge	20,00 €
9ème ex aequo	MATHIAS	René	20,00 €

9ème ex aequo	FRANTZ	Bernard	20,00 €
9ème ex aequo	FRANTZ	Anne	20,00 €
10ème prix	MATHIAS	Michel	15,00 €
10ème ex aequo	SCHMIDLIN	Jean-Claude	15,00 €
11ème prix	BAUER	Raymond	15,00 €
11ème ex aequo	TAILLARD	Guy	15,00 €
TOTAL			615,00 €

Soit 21 prix

Rappel 2013 : 21 prix pour un montant de 660 euros

Moyenne la plus élevée 18, 50 (idem 2013)

Moyenne basse retenue 13, 75 (13 en 2013)

Après délibération les membres du Conseil Municipal décident d'octroyer la somme de 615 euros pour les prix des maisons fleuries 2014.

10° COMPTES RENDUS DES DIFFERENTS SYNDICATS

M BRENDLE Bernard annonce la mise en place de badges pour le transport scolaire des élèves de classe maternelle afin de faciliter le travail des accompagnatrices de bus.

11° DIVERS

M WERTHE informe les membres du Conseil Municipal de sa participation à une formation organisée par l'Association des Maires du Haut-Rhin concernant les PLUI et propose d'envoyer la documentation par internet.

M le Maire informe les membres du Conseil Municipal du comportement de certaines personnes par rapport à la mise en place d'une limitation de hauteur à la déchetterie d'OBERHERGHEIM, ainsi seuls les particuliers peuvent accéder à la déchetterie et les professionnels se voient dans l'obligation d'aller à ENSISHEIM ou un accès spécifique avec pesée leur est réservé.

La séance est levée à : 21 heures 15 minutes

Ordre du Jour :

- Approbation du procès verbal de la séance du 15 juillet 2014
- Délégations accordées au Maire par le Conseil Municipal
- Constitution de la commission de dévolution de la chasse
- Répartition du produit de la chasse
- Convention de servitude (commune/Jaeggy)
- Chantier GUTLEBEN
- Travaux de voirie
- Columbarium
- Classement Maisons Fleuries 2014-10-14
- Compte rendu des différents syndicats intercommunaux
- Divers

<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>FONCTION</i>	<i>SIGNATURE</i>	<i>PROCURATION</i>
<i>MATHIAS</i>	<i>René</i>	<i>Maire</i>		
<i>BRENDLE</i>	<i>Bernard</i>	<i>1^{er} Adjoint</i>		
<i>ANTONY</i>	<i>Hubert</i>	<i>2^{ème} Adjoint</i>		
<i>HEGY</i>	<i>Nicole</i>	<i>3^{ème} Adjoint</i>		
<i>ANTONY</i>	<i>Patricia</i>	<i>CM</i>		
<i>BAUER</i>	<i>Huguette</i>	<i>CM</i>		
<i>BOIL</i>	<i>Corinne</i>	<i>CM</i>		<i>V. KASTLER</i>
<i>BRETZ</i>	<i>Daniel</i>	<i>CM</i>		<i>B. BRENDLE</i>
<i>FRANTZ</i>	<i>Nicole</i>	<i>CM</i>		
<i>JAEGGY</i>	<i>Martin</i>	<i>CM</i>		<i>H. ANTONY</i>
<i>KASTLER</i>	<i>Véronique</i>	<i>CM</i>		
<i>MEYER</i>	<i>Théo</i>	<i>CM</i>		
<i>MULLER</i>	<i>Jean-Louis</i>	<i>CM</i>		<i>R. MATHIAS</i>
<i>REYMANN</i>	<i>Frédéric</i>	<i>CM</i>		
<i>WERTHE</i>	<i>Christian</i>	<i>CM</i>		